



STADE MARCEL PREVOT 808 route de Macquigny

02120 GUISE N° Affiliation FFF : 500502

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 26 MAI 2017

Samedi 26 Mai 2017 à 20H00, à la salle du DOJO (mairie de Guise) s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'US Guise.

Le président, **Monsieur William LANDA** ouvre la séance, accompagné du comité directeur, en souhaitant la bienvenue aux joueurs, dirigeants, parents présents et les remercie de leur présence.

L'ordre du jour était le suivant :

Mise au vote de la question suivante :

Acceptez-vous le projet de rejoindre le groupement « Sambre-Oise » concernant les catégories jeunes (U6/U7 ; U8/U9 ; U10/U11 ; U13 ; U15 ; U18) à partir de la saison 2017/2018 ?

Le quorum était fixé à 30 licenciés majeurs. Le scrutin a eu lieu à bulletin secret (oui / non). La majorité requise était la majorité simple (décision adoptée si les votes favorables l'emportaient sur les votes défavorables).

Après une séance de questions / réponses de 45 minutes avec les licenciés présents concernant les modalités de création du groupement, nous avons procédé au vote.

Résultat :

- 37 licenciés majeurs présents. Quorum atteint.
- 37 participants au scrutin.
- 27 bulletins OUI ; 10 bulletins NON

Le OUI l'emporte avec 72,97% des voix, le NON réalisant 27,03%.

L'assemblée générale extraordinaire valide positivement la question mise au vote et l'US Guise rejoindra le groupement « Sambre-Oise » concernant ses catégories jeunes (U6/U7 ; U8/U9 ; U10/U11 ; U13 ; U15 ; U18) à partir de la saison 2017/2018.

Fin de séance, le président, Monsieur William LANDA, remercie l'ensemble des licenciés présents pour leur participation à cette assemblée générale extraordinaire.

Pour faire valoir ce que de droit,

Le président de l'US Guise

William LANDA